

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

137

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 8^e jour du mois d'avril 2015 à 19 h à la bibliothèque de la Polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Annie Cloutier, présidente
Mme Pascale Baillargeon, parent
Mme Jennifer Cupples, vice-présidente
Mme Véronique Labrecque, parent
Mme Manon Letarte, parent
Mme Véronique Laberge, enseignante
Mme Nancy Morin, enseignante
M. Sylvain Codère, enseignant
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien
Mme Carole Bourgault, commissaire

Absences motivées : Mme Suzanne Grondin, représentante des professionnels
Mme Julie Rouillard, parent
Mme Lucie Bilodeau, représentante des membres de la communauté
Mlle Anabelle Veilleux, secrétaire du conseil des élèves 5^e sec.
M. Jérémy Fortier, vice-président du conseil des élèves 5^e sec.
Mme Line Couture, directrice-adjointe

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot et M. Sylvain Brière

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Mme Annie Cloutier souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Annie Cloutier fait la lecture de l'ordre du jour.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour.

11.1 Auditorium

11.2 Sondage UQTR

CET-900

Sur la proposition de Manon Letarte, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars 2015

CET-901

Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 18 mars 2015 tel que présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Aucun suivi.

5. Correspondance

Aucune correspondance.

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

7. Rapport d'activités

7.1 Compte-rendu du représentant au Comité de parents

Mme Jennifer Cupples mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre du Comité de parents, elle n'aura donc pas de compte-rendu à donner.

7.2 Rapport du Conseil des élèves

Les représentants du Conseil des élèves étant absents, il n'y a aucun compte-rendu.

8. Questions administratives:

8.1 Suivi au Comité aviseur

M. Sylvain Brière nous informe qu'il n'a pas de suivi pour le Comité aviseur.

8.2 Suivi au Comité cafétéria

Messieurs Sylvain Brière et Bernard Fillion se sont rencontrés comme convenu pour réévaluer les prix à la cafétéria. Ils conviennent d'attendre les résultats de la fin avril avant d'apporter ou non des augmentations de prix.

En septembre prochain, on offrira à nouveau la carte « grosse portion » pour les gros appétits.

8.3 Suivi budget

Le document est distribué aux membres, et M. Brière en fera la présentation. Il présente chacun des postes budgétaires. Actuellement, nous avons un budget en santé. Madame Talbot souligne que ce budget n'est pas celui pour l'an prochain, mais bien le budget de l'année en cours. À la prochaine rencontre, nous devons adopter le budget pour la prochaine année scolaire.

9. Questions éducatives :

9.1 Objectifs et principes de répartition budgétaire de la Commission scolaire

Madame Talbot distribue le document à tous et fera la présentation des principaux points. Comme les membres du Conseil devront adopter le budget de l'année 2015-2016 à la prochaine rencontre, ce document aidera à la compréhension des règles et principes appliqués par la Commission scolaire.

9.2 Prévision de l'effectif enseignant

À la dernière rencontre, Mme Talbot nous informait que les prévisions pour la clientèle 2015-2016 seraient d'environ 848 élèves. Donc, avec cette donnée, il est possible d'annoncer que la prévision d'effectif enseignants pourrait être d'environ 51 enseignants pour l'an prochain. Ce chiffre demeure très conservateur, car les données pour les niveaux, FMSS et UR restent à venir.

9.3 Règlements généraux des élèves (adoption)

Le document a été remis et présenté à tous les membres du Conseil à la dernière rencontre pour qu'ils aient le temps de le consulter avant de l'adopter. Un membre questionne :

Q.- Qu'en est-il en ce qui a trait à une réglementation au sujet du « vapotage » ?

R.- Mme Talbot souligne qu'actuellement il n'y a pas de règlement contre le « vapotage » à la polyvalente. Il serait mieux que ce soit une politique adoptée par la CSHC ou par le MELS plutôt qu'un règlement d'école. Pour la prochaine année, nous incluons dans l'envoi aux parents un mémo concernant le « vapotage ».

Q.- Étant donné que l'on peut communiquer avec un I-Pod, ce dernier peut-il être inclus dans les appareils de communication ?

R.- Mme Talbot mentionne que, dans l'annexe IV, nous avons choisi d'inscrire les termes, « *appareils électroniques* », pour inclure tous les types d'appareils sans nommer de marque en particulier et, ainsi éviter toutes confusions ou malentendus.

CET-902

Sur la proposition de Nathalie Grenier, il est résolu d'adopter les règlements généraux des élèves.

10 Informations :

10.1 Médaille du lieutenant-gouverneur

Annuellement, en Estrie, le lieutenant-gouverneur remet les médailles pour l'engagement communautaire et bénévole, à des personnes dans différents secteurs d'activités. Chaque année, nous soumettons deux candidatures d'élèves, celle d'une fille et celle d'un garçon. Cette année, la remise des médailles se fera à la Polyvalente Montignac, dimanche 26 avril 2015 en après-midi.

10.2 Les bons coups

Le 2 avril dernier avait lieu le Défi gratte-ciel afin d'amasser des fonds pour la dystrophie musculaire. C'est Mme Nathalie Bernier, stagiaire en éducation physique, qui a initié le projet. Pendant 30 minutes, plusieurs équipes, formées d'élèves et des membres du personnel, ont gravi les marches dans une course contre la montre. Les gens de Granit Action étaient présents pour préparer des smoothies santé. L'activité a permis de remettre une somme de 1000 \$ pour la recherche sur la dystrophie musculaire. Bravo à tous ceux et celles qui ont participé à cette activité.

Les 3,4 et 5 avril derniers avait lieu le voyage à Boston. L'enseignante, Mme Mélanie Grondin, a assuré le bon déroulement du voyage avec l'aide d'autres accompagnateurs, Mme Maryse Sylvain, M. Patrick St-Jacques et M. Marc-Olivier Guillette. Les élèves étaient disciplinés et ils ont apprécié leur voyage. Très belle organisation. Félicitations!

Le 2 avril dernier se tenait, à l'auditorium de la polyvalente, le spectacle IMPRO avec les ligues de la Lime et de la Limette. Deux invités de la ligue Nationale d'improvisation, Mme Sophie Caron et M. Daniel Malenfant, sont venus jouer avec les élèves. Très belle soirée d'improvisation! Merci aux enseignants responsables : Mme Julie Tremblay, Mme Marlène Corriveau, M. Luc Dion ainsi qu'à M. Patrick St Jacques pour sa participation.

Visite, par tous les enseignants de la polyvalente, du Centre de formation professionnelle du Granit. Ce qui a permis de faire connaître les différents DEP offerts et les préalables exigés pour les différentes formations. De plus, les calendriers scolaires seront arrimés pour la prochaine année scolaire. Les enseignants ont beaucoup apprécié cette visite d'information. Madame Carole Bourgeault mentionne que le personnel de la FP du Granit a également apprécié cette démarche et suggère que cette activité soit répétée dans le futur.

Le 23 avril prochain sera la journée internationale de l'anglais. Les enseignants du département d'anglais ont décidé de créer des activités pour souligner l'évènement. Entre autres, on propose que tout le personnel et les élèves ne communiquent qu'en anglais au cours de cette journée, que les messages à l'interphone soient prononcés en anglais, qu'au cours de la période d'étude, les élèves racontent une anecdote où l'anglais les aurait servis.

L'équipe de volleyball masculine, les Cadets, s'est classée en 2^e place au Championnat régional. L'équipe participera aux provinciaux cette fin de semaine. À noter qu'elle en est à sa première année d'existence. Bravo!

Nous avons six équipes de volleyball et quatre d'entre elles participeront au Championnat provincial. Bonne chance à chacune des équipes!

Le 8 mai prochain se tiendra le triathlon scolaire. Mesdames Line Couture, Chantal Lessard, Heather Gordon et M. François Galiay sont les maitres d'œuvre de l'évènement. Il faudra revoir le tracé du parcours de vélo à cause du nouveau centre-ville.

Le football moustique débutait cette semaine. Plus de 80 jeunes élèves du primaire s'entraîneront pour devenir de futurs joueurs de football.

Le Conseil des commissaires nous a fait parvenir une carte félicitant notre équipe de surveillantes pour leur excellent travail et « notre très belle note » suite au rapport de l'inspecteur du tabac.

11. Varia

11.1 Auditorium

Nous avons reçu des nouvelles du Ministère en ce qui a trait aux exigences requises pour que ce projet réponde à tous les critères. Le Ministère exige qu'il y ait un chargé de projet dans ce dossier. Un appel d'offre sera donc lancé pour embaucher un chargé de projet. Le délai sera prolongé pour le dépôt final du projet.

Une rencontre est fixée la semaine prochaine avec le député et les intervenants aux dossiers dans le but de faire avancer le projet.

Une seconde rencontre aura lieu le 28 mai prochain avec les gens du Ministère pour entendre les modifications à apporter au projet.

11.2 Sondage UQTR

Il y aura la phase deux du sondage de l'UQTR sur la toxicomanie. Les 4 et 5 mai prochains, les élèves de la 2^e à la 5^e secondaire seront invités à compléter un questionnaire. Nous demanderons le consentement des parents dont les enfants sont âgés de moins de 14 ans. Les données finales seront connues en juin prochain.

12 Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

13. Questions des membres du Conseil

Q - Y a-t-il un budget de prévu, au cas où nous devrions payer l'amende, si nous avons un manquement à la nouvelle loi sur le tabac?

R - Monsieur Brière répond non, aucune somme n'est attribuée pour cela. Si cela devait arriver, la somme serait déduite du poste budgétaire « immeuble ».

Q - Y a-t-il possibilité d'ajouter des pancartes indiquant l'interdiction de fumer?

R. – M. Brière mentionne que plusieurs pancartes sont déjà bien en vue et installées aux endroits stratégiques comme de chaque côté de l'école, dans le stationnement, au fumoir et dans les salles publiques.

14. Levée de l'assemblée

CET-903

Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 20.

Annie Cloutier,
présidente

Maryse Talbot,
directrice